



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

Le 20 février 2018

Négociations salariales 2018

Une augmentation salariale au rabais :

- 1% d'AGS au 1^{er} avril pour les APR et les ETAM (avec talon de 20 €)
- Un budget global des Augmentations Individuelles de 1,4% égal à 2017 (dont 0,2% dû à l'ancienneté).
- Pas de revalorisation des primes diverses (transport, d'équipe...)
- Pas de revalorisation des allocations vacances et fin d'année

... Avec un résultat net qui augmente de 47% !

Pour la direction, la crise de 2007-2008 a été une opportunité pour la mise en œuvre d'accord dit de « *compétitivité* » ayant pour objectif de baisser le prix du travail avec :

- **La baisse colossale des effectifs** (sans doute plus de 8 000 depuis 2013)
- **La baisse drastique de la masse salariale avec l'absence d'AGS depuis 2013** pour les ETAM et 1,1% pour les APR (0,5% en 2014 et 0,6% en 2017). **La somme des salaires de Renault SAS a baissé de 13% depuis 2007.**
- **Une intensification du travail pour toutes les catégories professionnelles.**

Pour vendre « *la modération salariale* » de l'accord de 2013, c'est-à-dire la fin programmée des AGS pour toutes les catégories professionnelles, la direction a propagé l'idée fautive que les Augmentations Individuelles et la prime d'intéressement aux résultats financiers compenseraient l'absence d'AGS.

Or comme le montre le tableau ci-après, nous sommes bien loin des AGS et AI d'avant crise, bien que « *... les ventes et le niveau de rentabilité de Renault soient historiques* » comme l'affirme C.Ghosn. Les cadres n'ont plus d'AGS depuis bien longtemps.

Politique salariale	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
AGS APR	1,5%	2,5%	0,0%	0,7%	1,7%	2,3%	0%	0,5%	0%	0%	0,6%	1,0%
AGS ETAM	1,5%	2,5%	0,0%	0,7%	1,7%	2,0%	0%	0%	0%	0%	0%	1,0%
Talon minimum	25 €	42 €	0	11 €	28 €	37 €	0	8,33 €	0	0	0	20 €
AI APR	1,5%	1,2%	0,7%	0,8%	1,3%	0,7%	0,0%	0,5%	1,1%	1,4%	1,4%	1,4%
AI ETAM	1,5%	1,2%	0,7%	0,8%	1,3%	1,0%	0,0%	1,0%	1,1%	1,4%	2,0%	1,4%
AGS+AI APR/ETAM	3,0%	3,7%	0,7%	1,5%	3,0%	3,0%	0,0%	1,0%	1,1%	1,4%	2,0%	2,4%

Incontestablement, la part des salaires sur la valeur ajoutée (richesses créées par les salariés) recule invariablement au profit des seuls actionnaires !

Depuis 2013, nous avons réalisé 14,5 milliards de bénéfices et les actionnaires en ont prélevé près de 4 milliards à eux seuls sous forme de dividendes, soit plus de 25%.

Dans le même temps, la masse salariale a baissé de 7% et l'intéressement ne représente en moyenne que 4,5% sur le résultat net, pour 3% en 2018.

L'annonce de la baisse de la prime d'intéressement a suscité un fort mécontentement que la direction espère contenir.

D'entrée de séance et contrairement au discours de Carlos Ghosn sur la rentabilité historique de Renault, lorsqu'il s'adresse aux actionnaires, la direction a tenté de justifier une politique salariale a minima.

Elle a d'abord rappelé que l'accord CAP 2020 précisait la nécessité d'une « *politique salariale cohérente avec le marché en France et avec la situation économique de l'entreprise...* » et que la négociation salariale devait se dérouler « ... **sur le périmètre de chaque entreprise...** », **c'est-à-dire la France !**

Et justement, selon elle, Renault ne pèse que « *35% des ventes de l'Alliance et doit conserver sa place... La France ne produit que pour l'Europe... elle doit être plus compétitive, être dans les délais, être plus attractive... nos frais généraux ont augmenté...* ».

Pour enfin dire que « ... *Les ventes aux partenaires c'est bien, mais c'est une part de risque plus élevée pour Renault, un poids important mais très risqué...* ». Bref, ce qui était présenté comme une opportunité hier est aujourd'hui un problème... que les salariés doivent résoudre en acceptant de nouvelles régressions de pouvoir d'achat !

Pour autant, la direction sait bien que ce discours ne tient pas et elle espère que les annonces décrites ci-après vont calmer le jeu.

La CGT ne crache pas dans la soupe, mais elle considère que les annonces ci-dessous sont largement insuffisantes et ne sont pas de nature à rééquilibrer la part des salaires dans la valeur ajoutée (richesses créées par les salariés).

La coordination des syndicats CGT appelle l'ensemble des salariés à manifester leur mécontentement pour aller bien au-delà de ces dispositions. C'est possible, si chacun se mobilise !

Pour les APR/ETAM									
AGS					AI				
2017		2018			2017		2018		
APR	ETAM	1,00%			1,40%		1,40%		
0,60%	0%	Avec Talon de 20 €							
Mesures individuelles pour les APR/ETAM									
APR Compléments de Carrière					ETAM Prime				
2017		2018			2017		2018		
15,00 €	pour 75%	15,00 €	pour 60%	500,00 €	27%	500,00 €	?		
20,00 €		20,00 €		800,00 €	12%	1 000,00 €	?		
25,00 €		25,00 €		AI+Prime	35%	AI+Prime	?		
Blocs de compétences et promotions					Plots AI				
2017		2018			2017		2018		
accordés à 15% des APR		accordés à 20% des APR			1,00%		1,00%		
Mesures spécifiques pour BAC Pro Mesures spécifiques pour nouveaux embauchés					1,50%		1,50%		
					2,50%		1,50%		
					3,00%		2,00%		
					Pour changement de coefficient				
2017		2018			5,00%		4,00%		
Accord Reconnaissance pour les APR/ETAM 2018									
APR					ETAM				
P1CS + 15 ans d'ancienneté dans le coef :					Faisant fonction CU				
1ère UEM : 40 €					Parcours accéléré vers le 260				
2ème UEM : 25 €					60% des personnes éligibles en 2018				
60% illigible par an									
Cumulable avec un complément de carrière					Adjoint Chef d'Atelier				
Opérateur Sénior :					Passage au K 335 en 2 ans				
Mise au niveau P2 en 2 ans					60% des personnes éligibles en 2018				
60% éligibles en 2018					Passage Cadre				
Opérateurs niveau 4 filière 152					PRRE : Augmentation de 5%				
Statut ETAM en 2018					PCCC&PSD : Prime de 1000 €				